



Compte rendu de la Soirée d'Etude CDTT du 26/04/2013 A STRASBOURG

Le Président ouvre la séance à 18h30 en souhaitant la bienvenue aux membres de la CDTT présents tout en remerciant le club SOGS AVENIR de nous recevoir ce soir.

Liste de Présence

Présents : Jean-Pierre VOLTZENLOGEL - Edith WENDLING - Christine ROMPEL - Mireille VOLTZENLOGEL - Maurice WENDLING - Charles ZELLHOEFER - Pascal HAHN

Excusés : Marc BIRGEL - Alfred MOSCHEROSCH - Jeremy WALTER - Robert GSTALTER

Jean-Pierre regrette un peu le grand nombre d'excusés même si les motifs sont acceptables et espère seulement que ce n'est pas un « désintérêt » pour la réunion de travail, il faut peut-être envisager une autre date et/ou un autre jour de la semaine.

Récipiendaires pongistes méritants 2013

La CDTT a retenue 2 pongistes 1 du secteur nord, 1 du secteur Strasbourg. Concernant les jeunes 1 pongiste présent depuis qu'il est benjamin a été retenu. Ils seront individuellement invités à l'A.G.

Taux de la subvention du Challenge « Alain LUGARDON »

Les taux de subvention du challenge LUGARDON ont été reconduits, il sont les suivants

1^{er} : 50% - 2^{eme} : 30% - 3^{eme} : 20% ...de l'enveloppe décidée.

L'enveloppe reste maintenue à un total de 450 euros. La formule d'attribution reste la même par points et par participation, nous rajoutons le championnat par équipes jeunes à savoir :

- ✓ Engagements individuels aux départementaux et Régionaux
 - Juniors et cadets : 3 points
 - Minimes, Benjamins et poussins : 5 points
- ✓ Participation aux séries individuelles jeunes - tournoi de la CDTT
 - Toutes catégories : 3 points
 - Minimes, benjamins et poussins : 5 points
 - Doubles minimes, benjamins, poussins : 5 points
- ✓ Coupe jeunes
 - Juniors et cadets : 6 points
 - Minimes, benjamins et poussins : 10 points
- ✓ Championnat par équipes jeunes
 - Equipes juniors et cadets : 5 points
 - Equipes minimes, benjamins et poussins : 10 points

Port du maillot et déplacements

La CDTT a pris la décision de maintenir le port du maillot obligatoire lors de nos déplacements aux épreuves fédérales. Une consultation sera faite auprès des fournisseurs pour d'autres modèles et d'autres matières.

Compte tenu des expériences des 2 dernières années, *nous décidons de revenir à l'ancienne version soit* : le déplacement retenu sera celui d'un déplacement en délégation organisé par la CDTT. Pour les participants ne voulant pas se déplacer avec le mode choisi, *pour quelque raison que ce soit*, il n'y aura aucune participation financière ni réservation d'hébergement, la seule participation restera l'engagement à l'épreuve.

Les taux de prise en charge sont reconduits à hauteur de 40% pour la CDTT et 60 % pour le club.

Classement du championnat individuel par équipes

Le classement individuel qui ressort du championnat par équipes sera calculé uniquement sur le nombre de parties jouées par chacun pour ainsi récompenser la fidélité à l'épreuve. En effet il a été trouvé « anormal » que ceux qui n'ont joué que la moitié + un des matchs puissent être récompensés alors qu'ils figurent souvent dans les équipes déjà récompensées pour leur classement.

Ce nouveau mode de classement prendra effet à partir de la saison 2013/2014.

Membres CDTT

Jean-Pierre précise une fois de plus qu'il arrive au terme de son mandat en Juin 2014 et il ne souhaite pas le renouveler. Il demande à chacun de réfléchir et de proposer des solutions. Il faudra envisager absolument une réunion spécifique lors de la prochaine saison pour faire le tour des « fonctions » au sein de la CDTT et voir s'il y a lieu et possibilité de répartir différemment.

Nous lançons également un appel à candidatures afin d'intégrer l'équipe de la CDTT et Jean-Pierre précise que nos statuts prévoient la « cooptation » donc s'il y a des amateurs ils peuvent se manifester dès à présent et nous pourrions les coopter jusqu'à l'AG de 2014 où ils pourront être candidats. Cette solution permettra de se familiariser avec notre fonctionnement avant d'être candidat.

Tournoi CDTT

Nous constatons que l'organisation manque de force vive des membres de la CDTT, de ce fait nous rappelons la **règle qui consiste à dire que les membres de la CDTT ne jouent pas ce jour mais participent tous activement à l'organisation sur place et s'engagent donc à être présents.**

Cette règle n'a d'ailleurs jamais été annulée, elle a seulement été ignorée par certains de nos membres et nous l'avons toléré.

Haut niveau

Marc BIRGEL nous a fait part, verbalement, de sa proposition afin de relancer la participations des 3emes et ttes séries visiblement pas « très intéressés » par nos épreuves locales,

Transformer nos « Régionaux adultes » en « Régionaux Alsace Lorraine » limité aux séniors dans un premier temps.

Cela pourrait être effectif dès l'épreuve de la saison prochaine. Il est demandé à Marc de « peaufiner » sa proposition et de nous en faire un rapport.

80 ans de la FSGT

Pour la contribution de la CDTT nous décidons que le tournoi OPEN de 2015 sera transformé en fête **du Ping à l'ancienne** sous label 80 ans avec du Hardbat en simple et en double, si quelques pongistes peuvent être habillés en tenues de l'époque ce serait un plus.

Quelques idées sont suggérées par ailleurs : faire des équipes de 3 pongistes qui totaliseront 80 ans.... 80 pongistes qui feront 80 heures de TT en relais....

Une fête de clôture sera organisée le 13 juin 2015 par le « **Collectif 80 ans du CD 67** » cela se passera sur le site de la Société GAENSELSPIEL de Schiltigheim, nous demanderons à un maximum de pongistes de participer.

Jean-Pierre signale qu'une réunion de présentation est organisée le Samedi 1er juin par le « collectif » et il demande à un maximum de membres de la CDTT de représenter leur activité.

Coupe d'Alsace

Du fait du peu de participants, malgré le changement de formule préconisée à l'AG de Juin 2012, la CDTT décide de ne pas la reconduire la saison prochaine, à moins de trouver une nouvelle « formule » qui satisferait plus de monde.

Fin de la réunion CDTT à 23h45

Le Président
Jean-Pierre VOLTZENLOGEL

La secrétaire de séance
Christine ROMPEL